

[INTERNET] Enquête publique projet éolien "Bersac-sur-Rivalier"

281. Gouy - 17102019 - 08401

**Sujet:** [INTERNET] Enquête publique projet éolien "Bersac-sur-Rivalier"

**De :** Michèle Gouy <michelegouy@gmail.com>

**Date :** Thu, 17 Oct 2019 08:01:24 +0200

**Pour :** pref-enquete-publique@haute-vienne.gouv.fr

Messieurs les commissaires-enquêteurs,

Veillez trouver en pièce jointe ma contribution à l'enquête publique concernant le projet éolien de Bersac-sur-Rivalier.

<b>Contribution Bersac.odt</b>	<b>Content-Type:</b> application/vnd.oasis.opendocument.text <b>Content-Encoding:</b> base64
--------------------------------	---

Messieurs les commissaires-enquêteurs,

Je souhaite apporter ma contribution afin de vous signifier **ma totale opposition** au projet de parc éolien de Bersac-sur-Rivalier.

Les projets éoliens s'intègrent dans la politique de transition énergétique basée avant tout sur la diminution du niveau de CO2, afin de réduire les effets du réchauffement climatique.

Je pense que dans ce contexte, l'énergie éolienne industrielle est une ineptie écologique, sachant que la production d'électricité en France est décarbonée à hauteur de 86 %.

Du fait de son environnement préservé, notre département contribue naturellement à la lutte contre le réchauffement climatique puisque les végétaux absorbent le CO2.

Le relief vallonné typiquement limousin ne se prête aucunement à l'implantation de machines de 180 m de haut.

De plus, de récents sondages ont montré une opposition grandissante à cette énergie soi-disant verte.

Ces installations industrielles en pleine campagne génèrent de nombreuses interrogations et qui mieux que le promoteur du parc éolien de Bersac-sur-Rivalier peut répondre à mes questionnements :

**Le promoteur peut-il indiquer le taux de CO2 émis par une éolienne en tenant compte de la fabrication des matériaux qui la compose, du transport du lieu de fabrication au site d'implantation et l'ensemble du processus de recyclage ?**

**Combien de camions sont nécessaires à la fabrication du socle en béton ferrailé ?**

**Des études ont-elles été menées pour connaître l'impact de l'enfouissement de plusieurs centaines de tonnes de béton et de ferraille ?**

**Vu le gigantisme des éléments d'une éolienne, le transport par camions nécessite-t-il le renforcement des routes et chemins d'accès et aux frais de qui ? Contribuables ou promoteurs ?**

**Plusieurs zones humides, c'est-à-dire à haute valeur écologique, ont été identifiées sur le site d'implantation de Bersac. Quels moyens seront mis en oeuvre pour s'assurer qu'elles ne seront impactées d'aucune façon ?**

**De récents reportages ont mis en avant les problèmes survenus dans les élevages suite à l'implantation de parcs éoliens à proximité des fermes. Compte tenu de l'importance de la viande bovine limousine dans l'économie locale, le promoteur a-t-il pris en compte ce paramètre ?**

**Que se passe-t-il lorsque le vent ne souffle pas ? Quelle infrastructure prend le relais ?**

**Dans de nombreux témoignages diffusés dans les médias, des riverains de parcs éoliens se plaignent de troubles sanitaires (vertiges, acouphènes, insomnies, etc.) le promoteur peut-il certifier et prouver que les riverains du parc de Bersac-sur-Rivalier n'auront pas à subir de tels désagréments ?**

Cordialement.

Michèle GOUY  
5 Lavaud Jaloulaud  
87640 RAZES